
L'organisation spatiale

des églises du Nuiton (Côte-d'Or)

au début du XIII^e siècle

Le Nuiton, micro-région située entre Beaune et Dijon, correspond étroitement aux limites administratives contemporaines du canton de Nuits-Saint-Georges¹. Géographiquement assez simple, cette entité se compose tout d'abord d'une plaine à l'est, la « plaine du pays de Nuits », correspondant à la continuité septentrionale du fossé bressan². Celle-ci bute rapidement contre un talus appelé « Côte », nom créé pendant la Révolution³ pour désigner le département actuel de la Côte-d'Or, formant plus à l'ouest un paysage au relief vallonné⁴, alors nommé « Arrière-Côte » ou « Hautes-Côtes ». Également nommé « pays de Côteaux », ce territoire, dont l'étude se base sur le deuxième tome de l'ouvrage de l'abbé Claude Courtépée⁵, a acquis, depuis l'Antiquité tardive, une forte identité viticole et est réputé, surtout depuis le XIII^e siècle, pour son terroir et ses cépages, d'où sont issus certains des plus grands crus de Bourgogne⁶. Il possède en outre un passé complexe, ayant laissé des traces tangibles dans le paysage actuel et dépendant au Moyen Âge de l'histoire de quatre protagonistes importants ; la ville de Beaune⁷, la seigneurie de Vergy⁸, Dijon et les ducs de Bourgogne⁹, ainsi que l'abbaye de Côteaux¹⁰. Les églises paroissiales situées sur ce territoire, et qui remontent intégralement ou en partie au Moyen Âge, en constituent, entre autres aujourd'hui, l'héritage singulier et méconnu. Le groupe dominant de ces édifices, daté aux alentours des années 1220-1250, possède des caractéristiques très marquées inhérentes à un syncrétisme artistique particulier.

Il s'avère, en effet, qu'à cette époque charnière et *a fortiori* en zone rurale, l'architecture et le décor sculpté des églises nuitonnes procèdent de trois types de conception. Ainsi, les rétentions romanes de manière générale et, avec la proximité de Côteaux, plus particulièrement cisterciennes, se mêlent, en ce début de XIII^e siècle, à des apports gothiques novateurs, mais essentiellement décoratifs, très certainement diffusés à partir du chantier phare de l'église Notre-Dame de Dijon¹¹ (vers 1220-vers 1240). Largement favorisées par le dynamisme démographique, économique et commercial de l'époque¹², ces constructions, vraisemblablement stimulées par des donations, participent à un vaste élan architectural et permettent, dans la conjoncture globale, de désenclaver une campagne artistiquement quelque peu retardataire. Les édifices paroissiaux du Nuiton apparaissent, dans ce contexte, et au même titre que la cathédrale en milieu urbain, comme l'expression concrète de la prospérité locale, qui, à cette époque, correspond à une embellie d'ensemble, allant du milieu du XII^e siècle à la fin du règne de saint Louis vers 1260¹³. Outre les caractéristiques d'une architecture et d'un décor, issues d'une synthèse entre traditions locales et innovations citadines, certaines des églises de cette époque, parmi les mieux conservées, présentent également une organisation spatiale interne particulière, visant, semble-t-il, à distinguer de façon hiérarchique les diverses parties d'un même édifice, que nous proposons ici d'évoquer.

Normalisation du plan

L'organisation spatiale des églises nuitonnes du second quart du XIII^e siècle est tributaire de la conception des plans. Ces derniers, pour lesquels « l'économie [...] témoigne d'une volonté de régularité et de simplicité qui se traduit par le règne de la ligne droite¹⁴ », présentent une normalisation absolue permettant, dans le cas de l'église de Quincey où les éléments de décors sont inexistant, d'établir une datation fiable. Ce type de plan, généralement composé d'une nef unique et d'un chœur à chevet plat plus petit, induit ainsi un rétrécissement des masses au sol d'ouest en est, qui différencie d'emblée les volumes de l'édifice. Il semble que ces églises sont encore ancrées dans des traditions régionales, perdurant tardivement à Flagey-Echézeaux au XV^e siècle, puis à Arcenant, où le sanctuaire de l'église est reconstruit au XVIII^e siècle par les moines du tout proche monastère Saint-Vivant de Vergy¹⁵. Ce plan, dont la prégnance semble tellement importante, caractérise également la vaste église prieurale de Gilly-lès-Cîteaux, bien que celle-ci dépende de l'abbaye bénédictine parisienne de Saint-Germain-des-Prés¹⁶. Le voisinage immédiat de l'abbaye de Cîteaux laisse penser que les églises nuitonnes s'inspirent du plan bernardin élaboré au XII^e siècle¹⁷. Nommé ainsi dans les années 1950 pour « traduire les idées de Bernard de Clairvaux : croix latine toute en orthogonalité et en alignements, fondée sur un module carré¹⁸ », ce plan semble être en relation avec les intervalles récurrents du chant monastique, réformé par saint Bernard lui-même et dans le *De musica* de saint Augustin. Il se caractérise, dans la simplicité et la régularité, par l'emploi d'un chevet plat et bas, appelé « presbytère », rejetant de fait les chapelles rayonnantes sur les bras du transept, où elles adoptent une forme quadrangulaire.

Le plan bernardin correspond à un changement décisif, survenu aux alentours de 1135 dans l'architecture cistercienne¹⁹. Son épanouissement est dû à l'accroissement des communautés et, donc, à la nécessité de remplacer les petits édifices des années 1110-1120 par des bâtiments plus conséquents. On rencontre ce type de plan, conditionnant essentiellement l'apparence des chevets, dans plusieurs maisons de l'ordre²⁰, comme à Clairvaux II (1135-1145), Pontigny II (1140-1170) ou encore Cîteaux III (1140-1150)²¹. Il ne reste cependant rien du plan bernardin de ces édifices, car il semble que d'autres dispositions ont été très vite prises en matière d'architecture. En effet, la mort de saint Bernard²², survenue en 1153, est une date importante marquant, pour bon nombre d'édifices, une modification du chœur. Clairvaux III ouvre la voie vers 1153-1154 à ce type de construction²³, induisant la notion d'extrémité orientale élargie, puisque composée d'un déambulatoire et de chapelles rayonnantes, que Peter Fergusson met en rapport avec la canonisation et la vénération de saint Bernard. Parallèlement, apparaît également, sous l'impulsion de Cîteaux et Morimond, un type de plan dans lequel le chevet plat est agrémenté d'un déambulatoire rectangulaire et de chapelles rayonnantes. Celui-ci, dont un des prototypes est Cîteaux IV, achevée vers 1193, apparaît comme une « réponse à l'évolution des pratiques liturgiques représentées par l'augmentation des ordinations²⁴ ». Face à ces nombreuses modifications dans la conception des chevets cisterciens, l'un des exemples les plus parlants, ayant conservé son plan bernardin, est l'abbatiale de Fontenay²⁵, remontant aux années 1140-1150²⁶. Malgré les différentes voies explorées par les cisterciens, il semble que ce plan était encore en vogue dans les années 1230, Villard de Honnecourt écrivant alors sous un plan de son *Album*²⁷ : « Une église desquarié qui fut esgardée à faire en l'ordre de Cîteaux²⁸. » La diffusion au niveau local des modèles de Villard de Honnecourt n'est certainement pas à retenir : les constructeurs des églises nuitonnes disposaient en effet de bien plus, d'une référence vivante. La forme du chevet de la toute récente abbatiale de Cîteaux IV, bien que plus ample, paraît bien avoir inspiré le plan des édifices paroissiaux de la région. Cependant, dans ce cas, seul le parti général du sanctuaire proprement dit a été retenu : cette simplicité, que souligne Alain Erlande-Brandenburg²⁹ et qui, « dans les paroissiales, où déambulatoire et chapelles rayonnantes ne s'imposent guère, s'explique[n]t parfaitement », apparaît ainsi comme une adaptation allégée des modèles cisterciens. Seul le plan de l'église Saint-Symphorien de Nuits-Saint-Georges en présente une transcription littérale : édifice à trois nefs, les croisillons du transept ouvrant sur deux chapelles carrées, elles-mêmes communiquant avec la première des deux travées du profond sanctuaire (fig. 1). Outre le plan, les élévations de certains édifices participent également de la partition des espaces par le biais d'une mise en œuvre particulière de leur couverture.

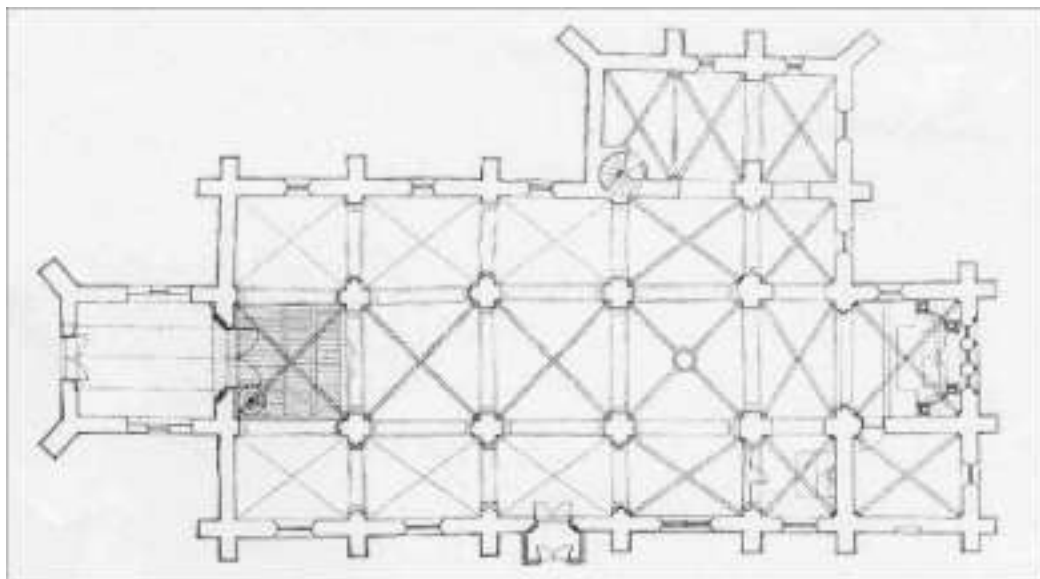


Fig. 1
 Plan de l'église Saint-Symphorien de Nuits-Saint-Georges, réalisé par E. Pallot, architecte en chef des Monuments historiques, 1996, publié dans *Congrès archéologique de France, 152^e session, Côte-d'Or, 1994*, Nogent-le-Rotrou, 1998, p. 348.

Mise en œuvre d'un voûtement différencié

Il s'avère que la démarcation des espaces en plan s'accompagne également d'un traitement particulier des élévations, essentiellement inhérent à la conception des voûtes. La petite église Saint-André de Quincey en constitue un exemple notable, mais quelque peu isolé. On peut ici supposer que la nef, aujourd'hui couverte d'un lambris en carène de bateau renversée, était, à l'origine, voûtée d'un berceau brisé. On observe ainsi, malgré cette modification ultérieure, que la voûte décroît d'ouest en est, d'ailleurs simultanément au périmètre interne de l'édifice. A Quincey, le plan et les élévations, par le biais d'un même couverture allant decrescendo, œuvrent de pair, afin de créer un rétrécissement de l'édifice en direction de sa partie orientale. Dans un souci contraire à une certaine fusion des espaces, la nef, le chœur et l'abside à chevet plat y sont donc clairement identifiables. Néanmoins, cette organisation des espaces se traduit ailleurs de façon différente, comme le montrent les églises d'Agencourt, Corgoloin et Prissey. Dans ces trois cas, les observations archéologiques effectuées dans les nefs, aujourd'hui dépourvues de leur couverture médiéval, semblent attester de l'utilisation d'un type de voûte autre que celui du chœur.

L'église Notre-Dame d'Agencourt (fig. 2) est, aujourd'hui, malgré quelques remaniements, un bel exemple de cette architecture synthétique remontant à la première moitié du XIII^e siècle. Situé sur une place au centre du village, cet édifice de petite taille se caractérise par son élégante façade à deux niveaux, composée d'un portail roman inséré dans un massif en léger ressaut et surmonté d'une triple arcature brisée, où se mêlent de fortes persistances décoratives romanes et quelques apports gothiques. À l'intérieur, les murs de la nef unique sont scandés par des piliers appliqués à des dossierets présentant un dévers important et divisant l'espace en travées. Ces supports sans chapiteaux, actuellement mutilés après un abaissement général de la hauteur sous couverture³⁰, recevaient certainement à l'origine les arcs doubleaux d'une voûte en berceau brisé, détruite par le feu et remplacée par une charpente en chêne apparente au XVII^e siècle³¹, dont on observe les arachements çà et là. Si l'hypothèse est correcte, alors on peut noter, dans ce cas, que le voûtement de la nef est différent de celui du sobre sanctuaire, couvert, lui, par une simple voûte d'arêtes. La même conception apparaît à Saint-Martin de Prissey (fig. 3), édifice comptant parmi les plus authentiques du canton, mais



Fig. 2
Vue nord-ouest de l'église Notre-Dame d'Agencourt. Photographie de l'auteur, 2005.



Fig. 3
Vue sud de l'église Saint-Martin de Prissey. Photographie de l'auteur, 2005.

actuellement en assez mauvais état de conservation. À l'intérieur, quelques vestiges de doubleaux subsistent au-dessus des corniches servant de chapiteaux aux supports de la nef. Cependant, le couverture du sanctuaire, voûté sur croisées d'ogives, est ici différent. Divisé en deux travées, on y a opéré une distinction entre un chœur, à proprement parler, où le profil des ogives est chanfreiné, et une abside, où ces dernières, toriques, adoptent une forme en amande. Ces voûtes, dont les deux types de profils sont indifféremment utilisés et que l'on retrouve, entre autres, à Nuits-Saint-Georges et à Gerland, émanent là encore très certainement de Cîteaux IV, où la présence du profil torique est, par exemple, attestée à la fin du XII^e siècle³². C'est à Corgoloin (fig. 4) que ce type de partage spatial prend toute sa signification. Édifice de taille plus importante et comportant un transept, l'église Saint-Pierre de Corgoloin, aujourd'hui « très restaurée », propose néanmoins une vision plus complète de l'organisation de ses espaces. La nef unique, dont les murs gouttereaux sont scandés par des colonnes engagées dans des dos-serets, formant cinq travées internes, est actuellement couverte d'une charpente apparente reprise en 1778³³. On y remarque une corniche filant au sommet des dosserets et se confondant avec l'abaque des chapiteaux des colonnes, à la base de l'ancienne voûte. L'aspect originel de cette dernière, dont il subsiste, comme à Agencourt, des traces d'arrachements, ici au-dessus de l'arc menant au transept, soulève de nombreuses questions. En effet, dans un rapport de la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne, daté du 22 mai 1979, Martine Plouvier, alors documentaliste, parle d'une « nef, voûtée jadis sur croisées d'ogives, qui ont brûlé au XVII^e siècle³⁴ ». Or, les vestiges actuels et l'inclinaison de la voûte, laquelle subsiste en grande partie, ainsi que l'absence de traces de supports secondaires ayant servi à la retombée des ogives, nous font dire que le couverture devait correspondre, certainement comme à Prissey, à un berceau brisé renforcé par des arcs doubleaux. Dans ce cas, le voûtement de la nef est alors bien distinct de celui du transept et du chœur, tous deux couverts de croisées d'ogives. Ainsi, ces deux parties de l'édifice apparaissent plus soignées que la nef et sont liées entre elles par le type de leurs ogives au profil chanfreiné et amorties par des culots. Le transept non débordant et le sanctuaire, très unitaires, ne sont cependant pas désolidarisés de la nef, puisque la circulation interne entre les espaces est renforcée par la présence d'un passage berrichon, simples ouvertures percées dans les croisillons et en facilitant l'accès, d'ailleurs comparable à celui des églises morvandelles de La Motte-Ternant et de Clamerey datées, elles, du XII^e siècle. Si, dans ces trois églises, l'organisation spatiale semble, à l'origine, bien marquée, cette dernière est, dans certains autres cas, comme à Gerland ou encore à Nuits-Saint-Georges, beaucoup plus subtile.

Vue sud-est de l'église Saint-Pierre de Corgoloin. Photographie de l'auteur, 2005.



Traitement des profils d'ogives

L'église Saint-Pierre de Gerland (fig. 5) est, aujourd'hui, un des édifices paroissiaux les mieux conservés du Nuiton. Datée des années 1230-1245 par l'historien de l'art américain Robert Branner³⁵, elle est constituée d'une nef unique, d'un transept saillant et d'un chœur à chevet plat. La nef, comptant trois travées, est rythmée par des supports simples, composés d'un pilier engagé dans un dossier, de part et d'autre duquel sont accolés deux culots, supports secondaires servant à la retombée des ogives. Piliers, dossier et culots angulaires sont liés entre eux par une corniche, d'où partent les doubleaux à double rouleau, ainsi que les branches d'ogives, dont le profil est un simple chanfrein. Dès le transept, ainsi que dans le chœur, les ogives se modifient et adoptent, par ailleurs, un profil torique dégagé par des cavets : ainsi, dans ces deux parties, liées entre elles par leur couverture, comme à Corgoloin, règne le tore en amande. Les voûtes retombent sur des culots, dans la croisée et les croisillons du transept, alors que, dans le sanctuaire, ces dernières, qui présentent une structure encore plus élaborée, reposant sur des arcs formerets amortis par des culots, sont relayées par des piliers d'angle. On observe ici une progression du voûtement d'ouest en est, lequel apparaît plus soigné à partir du transept et vers la partie orientale de l'édifice. Le même schéma se retrouve à Saint-Symphorien de Nuits-Saint-Georges³⁶, mais de façon encore plus fine. Édifice majeur, l'église de Nuits (fig. 6), édifiée probablement grâce aux libéralités de la duchesse Alix de Vergy, apparaît comme un réceptacle privilégié du syncrétisme artistique régional du début du XIII^e siècle qui dénote, comme le souligne Dany Sandron, « l'impact des édifices les plus novateurs sur l'architecture des églises paroissiales bourguignonnes, un impact qui compose avec les traditions romanes et monastiques des cisterciens³⁷ ». Cette synthèse remarquable est également mise en exergue par Robert Branner, qui date l'église des environs de 1235 et qui évoque à son sujet « un exemple du style monastique, aux lignes très claires [...] opérant une rétention notable de formes archaïques, surtout en ce qui concerne certains détails (comme l'extérieur de l'abside) révélant un contact direct avec de proches ateliers³⁸ ». Outre ces caractéristiques notables, Saint-Symphorien présente aussi une organisation spatiale interne à la fois très rigoureuse et, dans certaines parties, extrêmement subtile. L'édifice, dont le plan est typiquement cistercien, se compose d'une nef à trois travées barlongues, flanquée de collatéraux, ainsi que d'un transept non débordant, ouvrant à la fois sur un chœur profond et sur deux chapelles carrées. Les parties latérales qui constituent les bas-côtés, simplement voûtés d'arêtes, sont vraisemblablement rejetées au niveau le plus bas de la hiérarchisation spatiale. Le couvrement de la nef centrale reçoit, quant à lui, trois croisées d'ogives quadripartites, simplement chanfreinées et retombant sur des culots gothiques. Dans le chœur, comme à Gerland, les branches d'ogives, dégagées par des cavets, adoptent un profil en amande et reposent sur des colonnettes montant de fond. C'est dans le transept que toute la finesse de l'organisation spatiale de cette église est la plus notable : les croisillons y sont encore voûtés d'ogives chanfreinées relayées par des culots, alors que la croisée semble, elle, jouer le rôle d'un subtil passage intermédiaire entre nef et sanctuaire. Ainsi, à l'ouest, les ogives y retombent, comme dans la nef, sur des culots et, à l'est, elles reposent, comme dans le chœur, sur des colonnettes continues. Il semble qu'ici, afin d'annoncer l'approche du sanctuaire, les constructeurs ont choisi d'opérer une fine transition architecturale entre les parties occidentale et orientale de l'édifice.

Certains des édifices paroissiaux du Nuiton, actuellement parmi les mieux conservés, présentent une organisation singulière de leurs espaces internes, résultant de différentes conceptions. Fondé sur un type de plan hérité de l'architecture cistercienne du XII^e siècle, cet agencement passe par une mise en œuvre particulière des divers types de voûtements utilisés localement au début du XIII^e siècle. D'une part, comme dans l'église Saint-André de Quincey, une même voûte, dont l'abaissement est lié à un rétrécissement des masses en plan, peut fournir la clé de cette organisation. D'autre part, c'est l'utilisation de deux, voire de trois types de couvrements, dans la nef et dans le chœur, qui en favorise la réalisation. Les églises d'Agen-court, de Corgoloin et de Prissey constituent des exemples majeurs : le voûtement du sanctuaire et du transept, lorsque celui-ci est présent, est bien souvent plus soigné que celui des autres parties de l'église. La démarcation des espaces par voûtement différencié n'est néanmoins pas de mise dans tous les édifices du Nuiton. Gerland et Nuits-Saint-Georges sont des églises où, généralement, un seul type de voûte est utilisé, légèrement modifié cependant selon



Fig. 5
Vue nord de l'église Saint-Pierre de Gerland. Photographie de l'auteur, 2005.



Fig. 6
Vue nord de l'église Saint-Symphorien de Nuits-Saint-Georges. Photographie de l'auteur, 2005.

les parties de l'édifice. C'est Dany Sandron qui, le premier, dans un article présenté au *Congrès archéologique de France de 1994*, note, dans le cas de Saint-Symphorien de Nuits, les changements sensibles du profil des ogives entre la nef et le chœur, concluant que « cette distinction vise sans doute à mettre en valeur, subtilement certes, l'emplacement des autels³⁹ ». A sa suite, Denise Borlée émet la même observation, dans sa thèse soutenue en 1997, évoquant « les nervures des voûtes, davantage travaillées dans le chœur et les chapelles orientées afin de mettre en valeur le pôle liturgique et bien marquer la hiérarchie des espaces⁴⁰ ».

Ces différents exemples portent à croire que l'organisation spatiale des églises du Nuits, au début du XIII^e siècle, grâce à l'architecture, à établir une distinction qui est d'emblée plus ou moins nette, entre les parties occidentale et orientale d'un même édifice. Un soin tout particulier est généralement apporté au voûtement du chœur, qui, bien souvent plus élaboré, l'oppose à celui de la nef, apparemment dans une volonté de hiérarchisation. On serait tenté d'y voir un partage entre deux ensembles internes, respectivement attribués à un groupe spécifique. Ainsi, le chœur, réservé au clergé desservant et, dont l'aspect plus travaillé est en rapport avec sa fonction liturgique, se différencie de la nef, partie plus simple dédiée aux fidèles. Dans cette optique, le rôle du transept, généralement lié au sanctuaire grâce à un couvrement identique, semble cependant plus difficile à définir. A Premeaux-Prissey, par exemple, bien que la nef ait été complètement modifiée, certainement au XIX^e siècle, l'église conserve néanmoins un chœur et un transept, dont l'apparente cohésion semble vite illusoire, puisque ce dernier, légèrement surbaissé, fait bien office de zone tampon. A Corgoloin, Gerland ou Nuits-Saint-Georges, les ogives, possédant dans cette partie de l'église, le même profil que celles du chœur, tendraient, en revanche, à lier ces deux espaces. Néanmoins, si à Corgoloin le transept semble faire intrinsèquement corps avec le sanctuaire, il en va différemment à Gerland et à Nuits, où quelques différences en font clairement un espace transitoire.

La hiérarchisation des espaces internes dans les églises nuitonnes, remontant au début du XIII^e siècle, apparaît davantage architecturale que liturgique, même si, au demeurant, ces deux notions sont intimement liées. Diverses questions demeurent encore au sujet de cette distinction quelque peu bipolaire. D'une part, bien que sa mise en œuvre s'avère évidente dans certains édifices, parmi les premiers cités, on peut se demander si la subtilité de cette différence était réellement perçue dans le cas de l'église de Nuits-Saint-Georges, où la hauteur sous voûtes est plus importante que dans d'autres édifices. D'autre part, constatant le mince échantillon d'édifices concernés, il est intéressant de s'interroger sur la récurrence de ce phénomène. Le Nuits ne donne hélas pas plus d'indications dans d'autres églises de la même époque, aujourd'hui trop remaniées. Cependant, un élargissement des observations à certaines zones géographiques, notamment limitrophes, pourrait compléter la vision actuellement partielle de cette organisation spatiale.

Sylvain DEMARTE a soutenu en 2006, à l'université de Bourgogne-Dijon, une thèse intitulée *Au pays de Côteaux. Étude sur le développement d'une architecture religieuse (XI^e-XV^e siècle)* sous la direction de M. Daniel RUSSO.

NOTES

1. C. Courtépée, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne & bailliage de Dijon, Beaune, Nuits, Auxonne, Saint-Jean-de-Losne et Autun*, t. II, Le Coteau, Horvath, 1986, pp. 361-410. Au XVIII^e siècle, l'auteur se base sur les limites d'un bailliage, alors plus étendu que le canton actuel.

2. F. Vignier, M. Blondel, R. Chapuis, G. Taverdet, J.-P. Collinet, *Bourgogne*, Le Puy-en-Velay, C. Bonneton, 1985, p. 257.

3. P. Rat (dir.), *Guides géologiques régionaux. Bourgogne*, Morvan, Paris, Masson, 1986, p. 160.

4. *Ibid.*, p. 163 ; P. Claval, *Atlas et géographie de la Haute Bourgogne et de la Franche-Comté*, Paris, Flammarion, 1978, p. 240.

5. C. Courtépée, *op. cit.*

6. R. Dion, *Histoire de la vigne et du vin en France*, Paris, Flammarion, 1959, pp. 139-147.

7. J. Richard, « Le pays de Beaune à l'époque romane », *Bulletin du Centre international d'études romanes*, Mâcon, 1967 (tiré à part).

8. Voir R. Pinguet, *Le château de Vergy des origines à la fin du XIV^e siècle*, mémoire de maîtrise d'histoire rédigé sous la direction de V. Tabbagh, Université de Bourgogne, 2002 ; D. Samori, *La collégiale Saint-Denis de Vergy*, mémoire de maîtrise d'histoire rédigé sous la direction de V. Tabbagh, Université de Bourgogne, 2001.
9. Pour la présence ducal en Nuits, voir E. Breton-Leroy, *Histoire générale d'Argilly et de la plaine du pays de Nuits. Contribution à l'histoire de Bourgogne. Le paysage, les hommes, la vie quotidienne, l'histoire de la plaine de Nuits-Saint-Georges de la formation géologique à nos jours*, Dijon, Mairie d'Argilly, 2000, p. 97, 99, 105, 107-109, 112, 195-197 ; D. Ratel, R. Ratel, *Les trésors cachés d'Arcenant. Canton de Nuits-Saint-Georges. Côte d'Or*, Arcenant, Association Culturelle et Archéologique des Hautes-Côtes de Nuits, 1999, pp. 3-5.
10. Voir M. Pacaut, *Les moines blancs. Histoire de l'ordre de Cîteaux*, Paris, Fayard, 1993 ; M. Plouvier, A. Saint-Denis (dir.), *Pour une histoire monumentale de l'abbaye de Cîteaux (1098-1998)*, Gand, Association Bourguignonne des Sociétés Savantes, 1998.
11. A. Erlande-Brandenburg, « Notre-Dame de Dijon. La paroissiale du XIII^e siècle », dans *Congrès archéologique de France, 152^e session, Côte-d'Or, 1994*, Nogent-le-Rotrou, Société Française d'Archéologie, 1998, pp. 269-275.
12. J. Richard, article cité.
13. J. Le Goff, « Le beau Moyen Âge a vraiment existé ! », *L'Histoire*, 283, janvier 2004 (Les grandes heures du Moyen Âge), p. 36, 38 et 40.
14. D. Sécula, *Étude architecturale de l'église de Rouvres-en-Plaine*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art et archéologie rédigé sous la direction de F. Joubert, Université de Bourgogne, 1994, p. 101.
15. R. Ratel, *Arcenant*, Dijon, Association des Amis de Vergy, 1985 (Les cahiers de Vergy, 23), p. 8.
16. A. Colombet, *L'église de Gilly-lès-Cîteaux. Histoire. Description. Ses œuvres d'art*, Dijon, L'Arche d'Or, 1966, p. 4.
17. P. Fergusson, « Les cisterciens et le roman », *Dossiers d'archéologie*, 229, décembre 1997-janvier 1998 (Cîteaux (1098-1998). L'épopée cistercienne), pp. 42-43.
18. *Ibid.*, p. 43.
19. *Ibid.*, p. 41.
20. *Ibid.*, p. 43.
21. M. Pacaut, *op. cit.*, p. 229 et 231.
22. C. Bruzelius, « Les cisterciens et le gothique », *Dossiers d'archéologie*, 229, décembre 1997-janvier 1998 (Cîteaux (1098-1998). L'épopée cistercienne), pp. 50-51.
23. M. Pacaut, *op. cit.*, p. 229.
24. C. Bruzelius, article cité, p. 52.
25. P. Fergusson, article cité, p. 41.
26. M. Pacaut, *op. cit.*, p. 229.
27. P. Fergusson, article cité, p. 43.
28. R. Bechmann, *Villard de Honnecourt. La pensée technique au XIII^e siècle et sa communication*, Paris, Picard, 1991, pp. 107-108.
29. A. Erlande-Brandenburg, A.-B. Merel-Brandenburg, *Histoire de l'architecture française. Du Moyen Âge à la Renaissance (IV^e s.-début XVI^e s.)*, Paris, Mengès-CNMHS, 1995, p. 312.
30. Voir l'extrait du rapport des Monuments historiques, du 6 juin 1973 [81/21 2 1], Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (Hôtel de Croisilles, Paris).
31. J.-C. Quittanson, « Merveilles cachées. Des fresques du XV^e siècle découvertes dans l'église d'Agencourt », *Le Bien Public*, 3 septembre 1974, p. 4.
32. M. Plouvier, « L'abbaye médiévale. Histoire et analyse critique », dans M. Plouvier, A. Saint-Denis (dir.), *op. cit.*, p. 132 et 144.
33. Archives départementales de la Côte-d'Or: 1 C 1485.
34. Étude de Martine Plouvier en vue d'une protection de l'édifice, datée du 22 mai 1979 [non coté]. Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne.
35. R. Branner, *Burgundian Gothic Architecture*, Londres, A. Zwemmer Ltd, 1985, p. 142.
36. D. Sandron, « Nuits-Saint-Georges. Église Saint-Symphorien », dans *Congrès archéologique de France, 152^e session, Côte-d'Or, 1994*, Nogent-Le-Rotrou, Société Française d'Archéologie, 1998, pp. 343-354.
37. *Ibid.*, p. 352.
38. R. Branner, *op. cit.*, p. 160: « An example of the monastic style having considerable clarity of line [...] remarkable for the retention of archaic forms, especially since some of the details (such as the exterior of the apse) reveal direct contact with the large, nearby shops. »
39. D. Sandron, article cité, p. 347 et 350.
40. D. Borlée, *La sculpture figurée du XIII^e siècle en Bourgogne*, thèse de doctorat en histoire de l'art rédigée sous la direction de F. Joubert, Université de Bourgogne, 1997, vol. 1, p. 85.

